

# Beaurepaire

## Infos

Trimestriel n°56

Juin  
2022



VILLE DE  
**Beaurepaire**

[www.ville-beaurepaire.fr](http://www.ville-beaurepaire.fr)



## ► Sommaire

Page 2

- **Edito du Maire**

Page 3

- **Actions Municipales**

Pages 4 et 5

- **Rétrospective en images**

Pages 6 et 7

- **Budget 2022**

Page 8

- **Informations municipales**

Page 9

- **Environnement**

Pages 10 et 11

- **Associations**

Pages 12 et 13

- **Intercommunalité**

Page 14

- **Économie**

Page 15

- **État-civil**

Page 16

- **Agenda - Infos pratiques**

## ► Horaires d'ouverture et coordonnées de la mairie :

du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

28 rue Français  
38270 Beaurepaire

Tél. 04 74 79 22 60

Site internet :

[www.ville-beaurepaire.fr](http://www.ville-beaurepaire.fr)  
[mairie@ville-beaurepaire.fr](mailto:mairie@ville-beaurepaire.fr)

### Police municipale :

bureau situé en mairie

Tél. 04 74 59 61 50

[police@ville-beaurepaire.fr](mailto:police@ville-beaurepaire.fr)

⇒ **Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site de la ville :**

<https://www.ville-beaurepaire.fr/conseil-municipal/>



Credit photo : Renaud Vezin

Chères Beaurepairoises, chers Beaurepairois,

Alors que nous nous mobilisons pour la mise en œuvre de projets importants pour notre commune et espérons pouvoir partager ensemble des moments de convivialité et d'échanges, la guerre en Ukraine concentre nos préoccupations et nos émotions.

Les élections présidentielles, qui ont vu la réélection d'Emmanuel MACRON, nous rappellent les libertés dont nous bénéficions. Voter pour les prochaines élections législatives, les 12 et 19 juin 2022, c'est exercer sa liberté et sa citoyenneté.

Vous trouverez, à la rubrique «finances», le détail du budget 2022 de notre commune. Ce budget, validé en Conseil municipal le 24 mars dernier, est équilibré et maîtrisé. Il nous permet d'envisager sereinement les futurs investissements qui nous permettront de concrétiser les orientations sur lesquelles nous travaillons depuis maintenant 2 ans.

Je tiens à remercier les agents municipaux qui ont participé à l'élaboration de ce budget et plus particulièrement Michel BOURGEON, responsable du service finance, qui prend sa retraite au 1<sup>er</sup> juillet. Il est remplacé par Véronique MACHON à qui nous souhaitons la bienvenue. Merci également à l'ensemble du Conseil municipal qui veille à une gestion saine et rigoureuse des finances publiques.

Nous vous présenterons prochainement notre réflexion sur les futurs aménagements du centre bourg. Ce projet accueillera, nous en sommes certains, la pleine adhésion de l'ensemble des citoyens et des acteurs économiques car il permettra d'améliorer les déplacements et de redonner une vraie attractivité à notre commune.

Avant cela, vont débuter, dès l'été, les travaux de rénovation du Cinéma l'Oron par la CCEBER : mise en accessibilité, changement des équipements... Cette étape sera suivie par la création d'une salle de rencontres culturelles. D'autres aménagements se terminent comme le nouveau parking de la Place Victor Goudard ou la piste cyclable de l'Avenue d'Auenwald.

Afin de faciliter le déplacement à vélo, pour l'améliorer et le sécuriser, nous avons souhaité expérimenter une «zone 30», Rue Français pour une partie et Rue de la Guillotière. Dans cette zone, toutes les chaussées seront à double sens pour les cyclistes.

Grâce au programme « Petites villes de demain », nous allons pouvoir bénéficier d'un soutien pour concevoir et concrétiser nos projets de revitalisation. Le plan guide élaboré dans ce cadre a été validé par le Comité de pilotage nous assurant ainsi de la cohérence de nos projets et orientations avec ceux de l'intercommunalité Entre Bièvre Et Rhône.

Revitaliser la commune, c'est également développer l'économie sur notre territoire. Ainsi, l'ouverture de l'enquête publique sur l'aménagement de la Zone d'Activités de Champlard va débuter le 16 juin jusqu'au 18 juillet, vous pourrez en connaître les procédures en page 12.

Sur le plan des festivités, nous serons heureux de vous accueillir à nouveau le 13 juillet pour le « banquet républicain » et une soirée dansante sans oublier le traditionnel feu d'artifice. Plus proche de nous, la Fête de la Musique les vendredi 17 et samedi 18 juin, un concert de jazz gratuit le 8 juillet à la salle du rocher, le retour de l'imprévisible carnaval le 9 juillet. La deuxième édition des Grandes Manœuvres aura lieu le premier week-end d'août. Le Forum des Associations, le 10 septembre, nous permettra d'accueillir et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants. Et n'oublions pas les Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre.

Le conseil municipal a élu la nouvelle adjointe «Environnement-cadre de vie». Mme Sylvie DESCHAMPS, à qui nous souhaitons pleine réussite dans sa délégation, et qui succède à M. Michel CHEVALLIER. Bienvenue également à Mme Clémentine FIGUET, nouvelle conseillère municipale qui vient de nous rejoindre.

Les agents municipaux ont accueilli, tout récemment, Mme Nathanaëlle BLAISE. Elle succède à M. Salim BEJAOUI en tant que Directrice Générale des Services.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances à toutes et à tous. Soyez assurés de l'engagement de toute l'équipe municipale qui reste à votre écoute. Au plaisir de vous croiser dans les rues de Beaurepaire.

Yannick PAQUE,  
Maire de Beaurepaire

## FÊTE DE LA MUSIQUE



Cette année, la municipalité a confié l'organisation de la Fête de la Musique à la Compagnie ZOTIA. Les 17 et 18 juin 2022, venez découvrir, sur le thème « Le tour du monde en deux jours », de belles surprises et de nombreux artistes.

### Programme :

#### Vendredi 17 juin / Place de la Gare :

- 20h30 : Duo Olivier Kikteff et son fils
- 21h30 : PlutoRock



#### Samedi 18 juin / Place du Jeu de Paume et Place de la Paix :

- 15h30 : La parade
- 19h : Concert du groupe local REPLAY
- 19h30 : Concert Salem 2.0
- 20h30 : Spectacle Cabaret «Tour du monde» Charles et Cie
- Numéros d'aérien / contorsion avec l'artiste Nolwenn Lopes
- 21h30 : Concert reggaeton DJ Gael Di Paley
- 22h30 : Concert Blondin et la bande de terriens



Programme disponible sur <https://www.ville-beurepaire.fr/>

## FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. Comme l'année dernière, une rencontre d'accueil et de présentation de la ville aura lieu, en fin de matinée, lors du Forum des Associations annuel le **samedi 10 septembre 2022**. Nous vous invitons à venir vous inscrire en mairie avant le 1<sup>er</sup> septembre.

L'année dernière une vingtaine de nouveaux foyers étaient accueillis par le Maire pour partager un moment convivial, une pochette contenant de nombreuses documentations leur a été remise. D'autres d'informations étaient mises à disposition au stand de la mairie.



## ZONE 30



Pour accompagner le développement de l'usage du vélo, faciliter les déplacements en mode doux et permettre aux enfants d'accéder à l'école de La Poyat à vélo, la municipalité a décidé d'installer une zone 30, permettant ainsi aux cyclistes de rouler à contre sens des automobiles lorsque la rue est en sens interdit.

Les vélos seront autorisés à rouler à double sens aux abords de l'école de la Poyat et de la mairie (une partie de la rue français et rue de la Guillotière).

La mise en place de cette zone est prévue pour la rentrée scolaire. La commune et la communauté de communes EBER travaillent conjointement sur ce projet.



Ainsi vous allez découvrir sur notre commune une nouvelle signalétique. Merci aux automobilistes d'être très attentifs et respectueux.

Dans le même cadre de développement des modes doux et avec pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la pollution atmosphérique, et d'améliorer la sécurité des cyclistes, la communauté de communes EBER a réaménagé la piste cyclable sur l'avenue d'Auenwald.



## LE PROGRAMME EST LANCÉ !



La commune de Beurepaire a été lauréate de l'appel à projet Petites Villes de Demain (PVD) en juin 2021. Ce programme, impulsé par l'État, a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000

habitants et leurs intercommunalités. Pour la commune, comptant 5 000 habitants, c'est une assistance pour bâtir et concrétiser le projet de mandat jusqu'à 2026.

Un Comité de Pilotage, réuni pour la première fois en décembre 2021, a lancé officiellement les études et réflexions, qui conduiront aux travaux pour revitaliser la commune. Ce Comité associe une vingtaine de membres, représentant des partenaires institutionnels et financiers, œuvrant pour l'aménagement de la commune. A partir d'un diagnostic, il a validé les premières études à mener pour l'année 2022, en vue de signer la convention-cadre, valant «Opération de Revitalisation du Territoire». Ces études seront suivies de travaux à réaliser dans la durée, pour «redonner sens» au centre bourg.

Ingénierie, accompagnement au pilotage de ce programme, financements de l'État et des partenaires permettront de rendre concret le projet global de la commune pour les 4 ans à venir. Pour être une «Petite ville de demain», il faut en effet penser, rêver son avenir et construire le présent.

# Rétrospective en images ...



Salon de l'habitat organisé par l'association des commerçants - Mars 2022



Commémoration du 19 mars 1962



Chasse aux œufs organisée par le Secours Populaire - Avril 2022



Réunion du Comité de pilotage - «Petites Ville de demain» - Avril 2022



Commémoration du 8 mai 1945



Atelier avec ÉbulliScience à la bibliothèque - mai 2022



Voyage à Paris des classes CM1 de l'école La Poyat - Mai 2022





Travaux du parking Victor Goudard (face à la maternelle Gambetta) - Mai 2022



Visite de la cantine scolaire avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - Isère (CAUE) - Mai 2022



Congrès départemental de la FNACA - Mai 2022



Concert de printemps  
Ensemble Vocal de la Valloire, HIT Musique - Mai 2022



14<sup>ème</sup> édition du Week-end du Carnet de Voyage - Mai 2022



Alpes Isère Tour - 4<sup>ème</sup> étape - Arrivée à Beaurepaire - Mai 2022

## Vote du Budget 2022

Les projets du mandat ont été réfléchis autour de 6 axes d'intervention : Un bien-être au quotidien, une image accueillante de la ville, un environnement préservé, une économie attractive, une proximité avec les élus, un dynamisme au sein de l'intercommunalité.

Ces différents axes s'appuient sur deux enjeux majeurs en réponse aux attentes des Beaurepairois : offrir un service public de qualité et investir pour moderniser la Ville de façon équilibrée et durable.

C'est en tenant compte de ces éléments que le budget primitif 2022 a été présenté et **voté en équilibre le 24 mars 2022**.

Pour rappel en 2021, malgré la résistance de la pandémie et la gestion de crise qui l'accompagne, il y a eu de très belles réalisations : la création du City-Stade, la nouvelle Restauration scolaire, le remplacement de l'air de jeux proche du camping, passage à LED d'une partie de l'éclairage public, l'installation du Conseil Municipal des Jeunes, le repas à la cantine scolaire à 1€ en fonction du QF familial, ...

Le budget 2022 a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 24 Février 2022 en Conseil Municipal. Il a été élaboré avec la volonté :

- de maîtriser strictement les dépenses de fonctionnement pour pouvoir dégager les marges de manœuvre dont la ville a besoin en investissement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires publics (Etat, Région, Département, ...);
- **de conserver les mêmes taux d'imposition municipaux que pour 2021.**

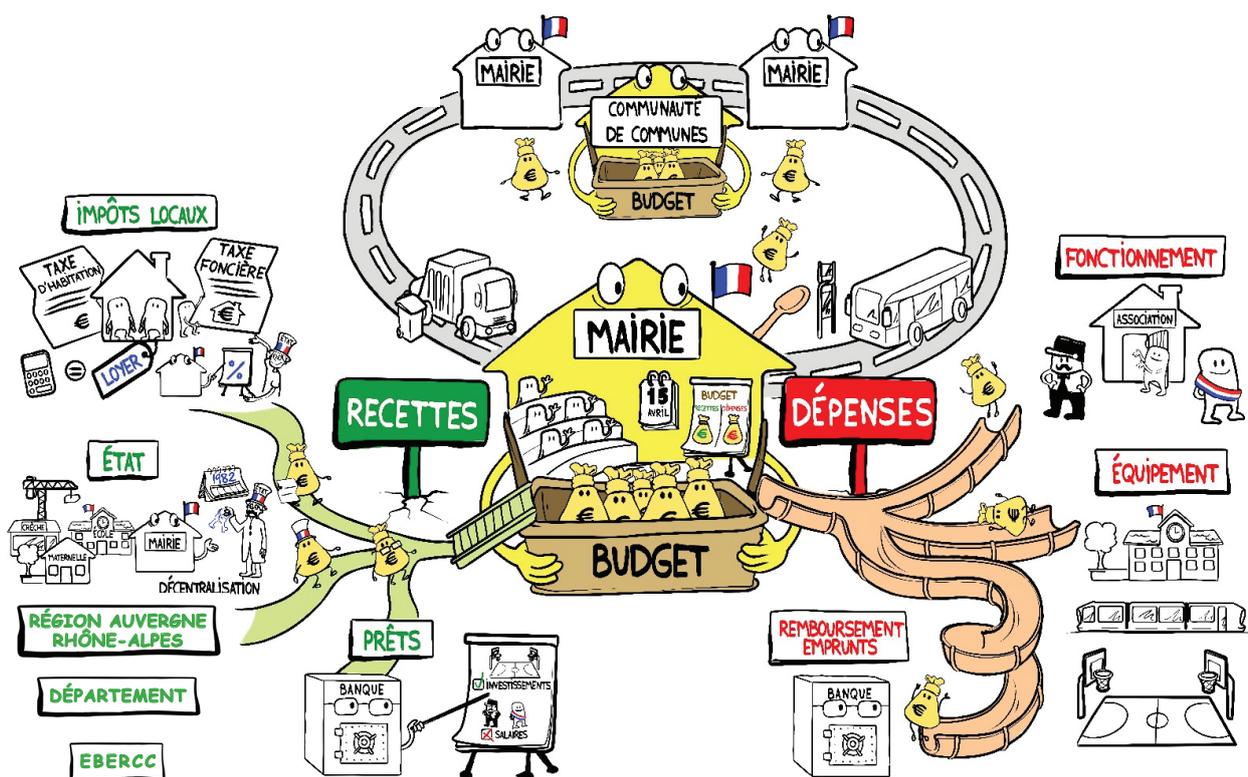
2022 doit voir se concrétiser les orientations travaillées depuis de longs mois. Tous les indicateurs financiers de la commune sont au vert et notamment grâce à la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et à un personnel qualifié dont les compétences sont reconnues.

La commune est saine financièrement et, sous réserve de futures annonces gouvernementales, elle a la capacité de réaliser des investissements importants (équipement, aménagement...) sur les années à venir.

Le travail se poursuit car les enjeux de cette année 2022 sont importants : finaliser les dossiers pour les projets structurants, déclencher les premiers travaux, initier des études et étoffer l'expertise dans nos équipes.

Pour plus d'information, voir le compte-rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 :

[https://www.ville-beaurepaire.fr/wp-content/uploads/2022/03/PV\\_2022\\_03\\_24.pdf](https://www.ville-beaurepaire.fr/wp-content/uploads/2022/03/PV_2022_03_24.pdf)

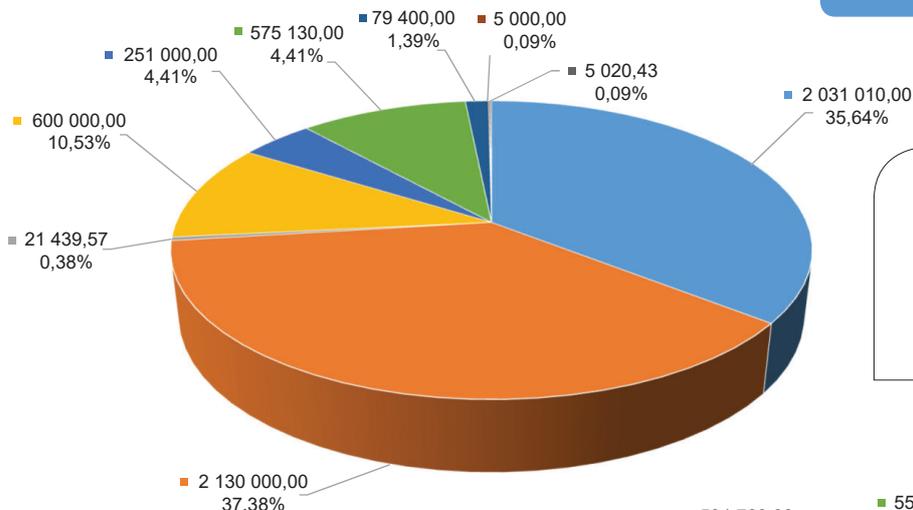


# Budget 2022

## 10 258 000€

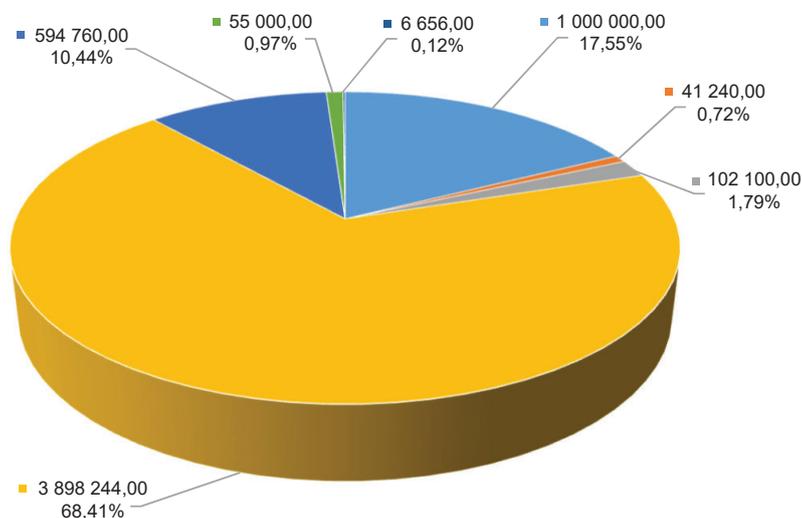
### FONCTIONNEMENT EN 2022

#### 5 698 000 €



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS
- DÉPENSES IMPRÉVUES
- VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- DOTATIONS PROVISIONS

- RÉSULTAT FONCTIONNEMENT REPORTÉ
- ATTÉNUATIONS DE CHARGES
- PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES
- IMPÔTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- PRODUITS EXCEPTIONNELS

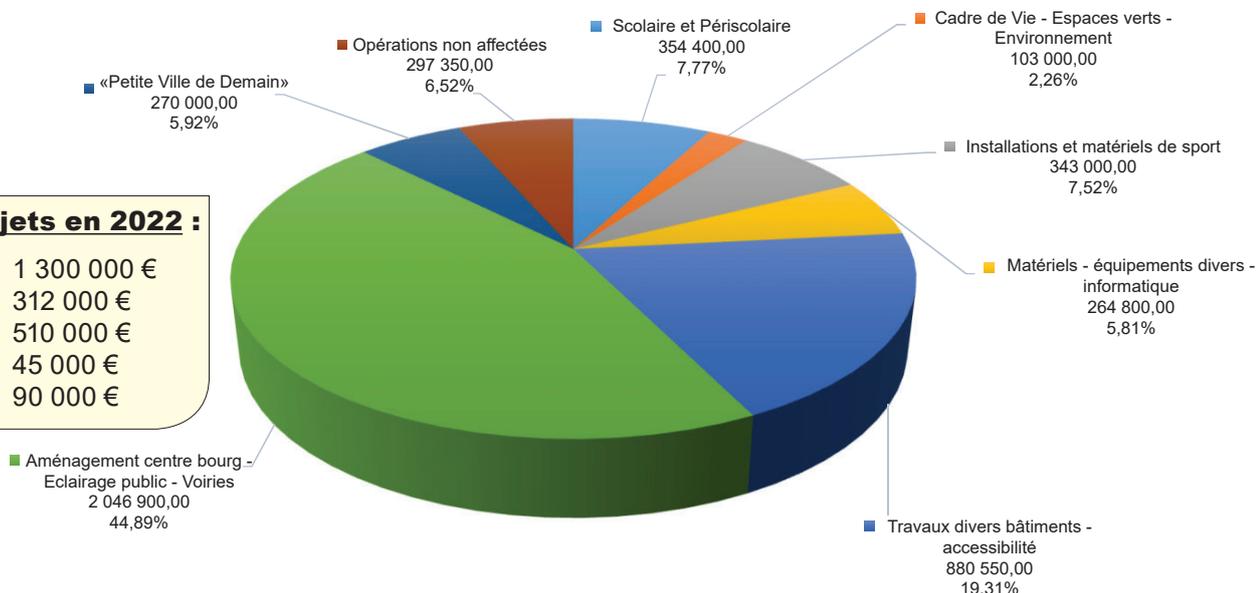


### INVESTISSEMENT EN 2022

#### 4 560 000 €

#### Les principaux projets en 2022 :

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| Centre-bourg        | 1 300 000 € |
| Tour Florie Richard | 312 000 €   |
| Accessibilité       | 510 000 €   |
| Parc de l'Oron      | 45 000 €    |
| PUMP TRACK          | 90 000 €    |



## SCOLAIRE



### - Rentrée 2022/2023

Le calendrier scolaire officiel 2022/2023 fixe la rentrée des élèves au jeudi 1er septembre 2022.

Pour toute information concernant les inscriptions scolaires et périscolaires, veuillez vous rendre sur le site internet de la ville :

<https://www.ville-beaurepaire.fr/enfance-et-jeunesse/>

ou par téléphone au 04 74 79 22 60.

### - Voyage

Les élèves de CM1 de l'école La Poyat ont passé quatre jours à Paris, du 9 au 12 mai 2022. Ils ont pu visiter la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le quartier de Montmartre, le musée du Louvre et celui d'Orsay. Ils ont également profité d'une croisière sur la Seine. Tous les participants, de ce premier voyage depuis 2019, étaient ravis !

## LA FIBRE



Pour toute question concernant la fibre, veuillez composer le N° Vert : [0 806 000 354](tel:0806000354) ou par courriel : [contact.particulier@iserefibre.fr](mailto:contact.particulier@iserefibre.fr)

## LA FIN DU PHYTOSANITAIRE :

### Dans les cimetières :

L'arrêté du 15 janvier 2021, étend l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif appartenant à des structures publiques ou privées. Ainsi, dès cette date, il ne sera plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières, sauf les produits de biocontrôle, ceux à faibles risques et ceux autorisés en agriculture biologique.

### Adoptez le zéro phyto :

Jardinier amateur ou professionnel, nous devons préserver notre santé et l'environnement, adopter le zéro phyto pour un jardin au naturel !

Mot d'ordre : dans notre ville qui se veut «verte», «Zéro phyto» pour «Zéro pesticide» afin de respecter notre environnement.

### Contre les plantes indésirables :

- La méthode préventive la plus efficace est le mulch, c'est-à-dire le paillage. Il empêche le développement des plantes spontanées et limite le dessèchement du sol.
- Contre les mauvaises herbes qui poussent entre les dalles et les pavés, versez de l'eau bouillante de vos eaux de cuisson.



## OÙ TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE ?



16 défibrillateurs automatisés externes (DAE), avec électrodes pédiatriques, équipent les bâtiments municipaux. Pour retrouver le plan détaillé, rendez-vous sur le site internet de la ville : <https://www.ville-beaurepaire.fr/securete-publique/> ou sur l'application Politeia.



## ALLERGIES AUX POLLENS



Chaque année, nous sommes heureux de voir arriver le printemps. Hélas, pour de plus en plus de personnes, cette période coïncide avec le retour des allergies au pollens (graminées, bouleaux...) qui sont parfois bien invalidantes : rhinites, conjonctives, asthme...

Vous trouverez ci-dessous le lien pour vous rendre sur le site du **Réseau National de Surveillance Aérobiologique** qui vous offre la possibilité de recevoir, chaque semaine, par mail, les prévisions du risque allergique de notre département.



<https://www.pollens.fr/>

**ATMO** Auvergne-Rhône-Alpes vous offre également la possibilité de retrouver chaque jour, la qualité de l'air dans notre Région, en Isère et plus précisément dans notre commune.



<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/monair/commune/38034>

## AMBROISIE



Parmi les pollens allergisants, se trouve celui de l'ambroisie. Emis en fin d'été, il provoque de fortes voire graves réactions allergiques.

Cette plante invasive, originaire de l'Amérique de Nord se développe rapidement dans de

nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route et de cours d'eau, friches...) et de nombreux départements dont celui de l'Isère (fortement impacté). En 2011, les allergies à l'ambroisie ont concerné 115 000 personnes en Isère (environ 10% de la population).

L'ambroisie est une menace pour l'agriculture et pour la biodiversité.

**Afin de lutter contre sa prolifération, chaque propriétaire de terrains doit l'éliminer par arrachage (avec port de gants) ou par fauchage (10 cm du sol) de préférence avant floraison (fin juillet répété fin août).**

**Merci de signaler les lieux infestés :**

• à la mairie : [mairie@ville-beaurepaire.fr](mailto:mairie@ville-beaurepaire.fr)

• ou à la plateforme de signalement (ARS/Région Auvergne-Rhône-Alpes/RNSA/ Air Rhône-Alpes) : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX



**Le brûlage à l'air libre des végétaux : c'est interdit toute l'année ! (Arrêté préfectoral n° 2013-322-0020)**

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules qui véhiculent des composants toxiques et cancérigènes.

Particuliers, entreprises, collectivités, nous sommes tous concernés.

• **Apportez vos végétaux en déchetterie. Ils seront valorisés sous forme de compost.**

• **Broyez vos déchets verts sur place et réutiliser-les en paillage ou en apport dans un composteur.**

A fortiori, le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers.

## Empiètement des végétaux

**Rappel : les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ne pas gêner la circulation (véhicules, piétons...) ni à la visibilité des panneaux.**

## NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral N° 97-5126 stipule en son article 1 que « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit ».



## Travaux de bricolage



L'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) est limitée par l'article 9 de l'arrêté préfectoral :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

## LA RENOUÉE DU JAPON



La renouée du japon est une plante invasive très vigoureuse qui colonise les espaces en friche, les routes et les berges des cours d'eau. Elle fait disparaître toutes plantes sous son feuillage. Elle se propage aisément et est très difficile à déloger car même la fauche peut favoriser son

développement. Un moyen innovant pour l'éradiquer est l'éco-pâturage caprin. En broutant les tiges, les chèvres limitent leur repousse et épuisent les réserves stockées dans les rhizomes. La possibilité d'expérimenter cette technique sur Beaurepaire est étudiée par le SIRRA, Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval dont la mission est de préserver les milieux aquatiques, protéger contre les risques liés aux inondations, assurer une gestion durable des ressources en eau.



## Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Beaurepaire est municipale depuis 2019. A la signature de la convention établie avec l'intercommunalité EBER. La bibliothèque a intégré le réseau Ecume, regroupant 23 bibliothèques/médiathèques dont la tête de réseau est la Médiathèque de Saint Maurice l'Exil. Tous les adhérents, à jour de leur cotisation annuelle (5 €/an/adulte et gratuit pour les moins de 18 ans), ont accès aux documents des 23 bibliothèques du réseau ; ils peuvent indifféremment réserver/retirer et/ou rendre les prêts dans l'une ou l'autre des 23 bibliothèques. Ils ont également accès au portail numérique du réseau Ecume et aux nombreuses activités proposées. Les 3 bibliothécaires professionnels du réseau assurent l'organisation de la navette hebdomadaire, entre les 23 bibliothèques. **Ses activités :**

- Soirée pyjama pour les tout-petits,
- Accueil des classes primaires (10 à 15 classes reçues),

- Accueil de groupes d'enfants avec des animatrices du Centre Social de l'Île du Battoir,
- Accueil de jeunes du collège J. Brel dans le cadre d'une activité proposée par la documentaliste du CDI.



**La bibliothèque de Beaurepaire en quelques chiffres :**

476 adhérents, 13 000 documents divers, 12h d'ouverture au public/semaine, 16 bénévoles aidés par les 3 bibliothécaires du réseau.

**- Horaires :** Mercredi 9h/12h et 15h/18h, Vendredi 16h/18h, Samedi 9h/12h. **Tél. 04 74 79 05 83**

**Courriel :** [mediatheque.beaurepaire@reseau-ecume.fr](mailto:mediatheque.beaurepaire@reseau-ecume.fr) au 246 avenue Charles de Gaulle.

## Associations sportives et culturelles

### LA TRUITE DE L'ORON



La société de pêche «La truite de l'Oron» a créé avec l'accord de la préfecture de l'Isère, un parcours de pêche «No kill» (le poisson pris doit être relâché)

qui s'étend de l'aval du pont du milieu jusqu'à la jonction Maladière-Oron. Ce parcours est signalé par des panneaux sur la berge et la pêche doit se faire avec une ligne et un hameçon simple sans ardillon.



Pour toutes informations : <http://www.truitedeloron.fr/>

### JMP PÉTANQUE



Du 30 avril au 1er mai 2022, à Saint-Romans (Isère), le club de JMPPétanque a inscrit un nouveau titre à son palmarès en remportant le titre de Champion d'Isère de Jeu Provençal. Grégory Sapet, Romain Jury et Arthur Poipy ont su acquérir les rudiments de ce sport

mélange de pétanque et de Lyonnaise, où il faut avec de petites boules pointer et tirer à plus de 20 mètres.

Après 7 parties d'une durée de 1 à 3h, la triplette Beaurepairoise est venue à bout de l'ensemble de ses adversaires. Tout d'abord en quart de finale contre les champions en titre. Et en demi-finale, menée au score, 3 à 9, face à l'équipe de Rive, la triplette rouge et noire a renversé la vapeur pour finalement l'emporter après 2h30 d'une haute lutte. Heureu-

sement la finale fût moins acharnée et grâce à cette victoire, le club beaurepairois pourra représenter le département de l'Isère lors du championnat de France qui se déroulera du 1er au 3 juillet prochain à l'ombre des remparts de Carcassonne.

Une immense joie vient à nouveau remplir le cœur des Beaurepairois après le grand succès du régional Jo et Michel Poipy.



### HISTORY HORSE



L'association History Horse « Il était une fois des chevaux et des hommes » est née en 2017 et est installée à Beaurepaire. Elle a pour but de faire la promotion du patrimoine historique et

culturel en utilisant le cheval comme médiateur. Elle propose des animations poneys sur de nombreux thèmes de l'Histoire comme les chevaliers, les mousquetaires, les hussards de Napoléon, la conquête de l'Ouest, Pirates et flibustiers, les Impressionnistes et encore bien d'autres thèmes pour les enfants dès 3 ans grâce à sa cavalerie de poneys. Elle propose également de faire découvrir l'équitation historique de tradition militaire aux personnes désireuses d'apprendre une équitation héritée de la cavalerie dont les origines remontent à l'époque des chevaliers. Elle assure un devoir de mémoire en participant aux différentes commémorations avec ses chevaux et ses uniformes.

Elle organise des événements historiques et culturels à la demande des mairies partout en France. 7 chevaux, 6 poneys et 15 bénévoles font partie de l'aventure.

Si vous aussi vous sentez l'âme d'un passeur d'Histoire,

d'un chevalier des temps modernes, ou si vous cherchez une animation originale à la fois ludique et pédagogique, vous pouvez contacter Mme Caroline Eghels, la présidente au **06 86 49 47 92**



Site : [www.historyhorse.fr](http://www.historyhorse.fr) - Facebook : [History Horse](https://www.facebook.com/HistoryHorse)

**Nous réservons un espace aux associations beaurepairoises souhaitant communiquer avec les beaurepairois. Merci d'envoyer vos articles 1 mois avant les parutions de mai et octobre, à l'adresse courriel suivante : [servicecom@ville-beaurepaire.fr](mailto:servicecom@ville-beaurepaire.fr)**

# Associations caritatives et solidaires

 **Merci aux associations d'avertir la mairie de tout changement des membres du bureau et coordonnées, afin que nous puissions joindre les dirigeants.**

## JALMALV

JALMALV Vienne (Jusqu'À La Mort, Accompagner La Vie) est une association laïque et apolitique.

Déjà bien implantés sur le territoire de Beaurepaire, les bénévoles interviennent en structure (hôpitaux, EHPAD, SSR ...) et à domicile où ils accompagnent les malades et leurs proches en leur proposant une présence et une écoute, dans le respect de l'intimité de la personne et en toute confidentialité. Les actions de l'association sont



portées par la solidarité, la dignité et le respect de la fin de la vie. Les accompagnants ne sont ni professionnels de santé, ni psychologues mais juste formés à l'écoute de l'autre. Ils suivent régulièrement des formations et se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs expériences et/ou leurs difficultés. JALMALV Vienne tire aujourd'hui la sonnette d'alarme sur la situation de la fin de vie en France liée à la pandémie de Covid-19. 130 000 personnes sont mortes entre mars et mai 2020, potentiellement seules lors des derniers instants de leur vie, derrière les portes fermées des hôpitaux et des EHPAD.

Adhérents et/ou bénévoles (en diminution depuis la crise sanitaire) sont essentiels au bon fonctionnement de l'association, pour construire une société solidaire, bienveillante et plus humaine. Vous pouvez rejoindre l'association... ou faire appel à Jalmaalv si vous en ressentez le besoin.

Courriel : [Jalmaalv38vienne@orange.fr](mailto:Jalmaalv38vienne@orange.fr)

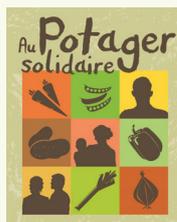
Tél. : 04 74 79 12 30

Site : [www.jalmaalv-vienne38.fr](http://www.jalmaalv-vienne38.fr)

Facebook : [Jalmaalv Vienne](https://www.facebook.com/JalmaalvVienne)



## AU POTAGER SOLIDAIRE



L'épicerie solidaire vient de fêter ses dix ans ! Située avenue des Terreaux, elle est ouverte à tous. Étant sous un statut associatif, les clients sont adhérents. On y trouve non seulement des légumes du jardin des Deux Rives, potager solidaire de l'association, situé après le pôle enfance, au bout de la rue du 5 août 1944, mais aussi des produits de producteurs locaux. Deux tarifs sont affichés, solidaire ou bénéficiaires pour les personnes

ayant de petits revenus. Il suffit de se présenter avec une attestation CAF mentionnant le quotient familial pour savoir si l'on peut bénéficier des prix «bénéficiaires».

5 avenue des Terreaux

Tél. 04 26 05 32 95

Facebook : [Au potager solidaire](https://www.facebook.com/AuPotagerSolidaire)



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG VALLOIRE DOLON VARÈZE



En France, chaque année un million de patients sont soignés grâce au don de sang.

Ces dons sont indispensables pour soigner les malades, par exemple, atteints de leucémie, cancer, maladie chronique,

sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge. L'E.F.S. (L'Établissement Français du Sang) souhaiterait que les donneurs se rendent aux collectes ou dans une maison du don, en moyenne, 2 fois par an.

Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé, peut donner son sang.

Vous pourrez nous retrouver prochainement de 16h00 à 19h30 aux dates suivantes :

- **BEAUREPAIRE** : **Lundi 17 octobre et Lundi 24 octobre**

- SAINT-BARTHELEMY : Lundi 25 juillet et Lundi 01 août

- COUR ET BUIS : Lundi 19 septembre

Pensez à prendre rendez-vous sur le site :

[http://mon\\_rdv\\_dondesang.efs.sante.fr](http://mon_rdv_dondesang.efs.sante.fr)



## SEL DE BEAUREPAIRE



Un SEL est un Système d'Échange Local. C'est une association qui permet à ses adhérents d'échanger librement des services, des savoirs, des savoir-faire, des compétences et donc des services pratiques, manuels ou intellectuels.

Dans le désir d'évoluer vers plus d'humanisme et de solidarité, ces échanges ont la particularité d'être mesurés en «temps passé» et pas en euros.

Chacun peut apporter ses compétences et peut utiliser celles des autres ; partager des activités dans un cadre convivial, sans toucher à son porte-monnaie.

Le SEL est aussi un moyen d'élargir son réseau social et de développer ses liens d'amitié. Une réunion donne chaque mois l'occasion de rencontrer les autres adhérents.

Ces réunions sont ouvertes à toutes et à tous. Vous en trouverez la liste et les dates sur le site du SEL :

<http://seldebeaurepaire.fr>

Tél. 06 62 13 03 45

Courriel : [seldebeaurepaire@gmail.com](mailto:seldebeaurepaire@gmail.com)

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE CHAMPLARD PAR ISÈRE AMÉNAGEMENT

Par arrêté préfectoral n° 38-2022-136-DDTSE01 du 16 mai 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du jeudi 16 juin 2022 à 8 heures au lundi 18 juillet 2022 à 17 heures.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du code de l'environnement, une autorisation environnementale ou un refus, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, de la dérogation au titre du 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement.

L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Préfet de l'Isère.

M. Jean-Jacques DELORY, Directeur général d'établissement public retraité, a été désigné commissaire enquêteur sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête. **Il sera présent, en mairie de Beaurepaire pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :**

- le jeudi 16 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 1er juillet 2022 de 13h 30 à 17 h 00
- le lundi 18 juillet 2022 de 13h 30 à 17 h 00

L'ensemble des pièces du dossier présenté à l'enquête en version papier seront accessibles aux jours et heures d'ouverture en mairie de Beaurepaire, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant toute la durée de l'enquête publique.

Sont joints au dossier d'enquête et mis à disposition du public selon les mêmes modalités :

- l'étude d'impact se rapportant au projet
- l'avis du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en sa qualité d'autorité environnementale
- l'avis de la commission locale de l'eau du SAGE Bièvre Liers Valloire
- l'avis du conseil national de la protection de la nature
- le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.

L'ensemble des pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant :

<https://www.elegia-groupe.fr/docutheque/> et sur rendez-vous, à la Direction Départementale des Territoires - service Environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un



poste informatique dédié et en version papier.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition,
- reçues par le commissaire enquêteur, sous forme écrite ou orale lors de ses permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus : - adressées par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Beaurepaire, siège de l'enquête : **28 rue Français – 38270 BEAUREPAIRE**, en mentionnant «**Enquête publique OBJET - à l'attention du commissaire enquêteur**»,
- transmises par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-se-observations-ep-c3@isere.gouv.fr](mailto:ddt-se-observations-ep-c3@isere.gouv.fr) **avant le 18 juillet 2022 17h.**

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère <http://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-adisposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables/Enquetes-publiques>.

Les observations transmises par voie postale et «registre» seront consultables à la mairie de Beaurepaire en version papier.

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées : Isère Aménagement – [contact@elegia-groupe.fr](mailto:contact@elegia-groupe.fr) ou au 04 76 70 97 97 (Mme Anne AUDÉOUD, chef de projet). Il peut également être obtenu communication du dossier d'enquête publique auprès du **Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.**

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairie de Beaurepaire, et sur le site des services de l'État en Isère [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).

## UN SERVICE INFO ÉNERGIE GRATUIT



**service**  
**Info énergie**  
POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION,  
DE CONSTRUCTION, DE CHANGEMENT  
DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE...  
**GRATUIT**  
04 76 14 00 10  
Un numéro unique pour vos questions !

Un projet de rénovation, de construction, de changement de système de chauffage dans votre maison ou votre appartement ?

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône propose un service gratuit d'information et de conseil énergie mis en œuvre par l'AGEDEN :

- Un numéro unique pour vos questions et inscriptions : **04 76 14 00 10**

[www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org)

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (extraits)

### Conseil du 28 février 2021 :

- Projet d'arrêt du bilan de la concertation et d'arrêt du PLU de Beaurepaire
- Modifications du règlement et des tarifs du camping de Beaurepaire
- Avis favorable de la CCEBER sur le 3ème Plan de Protection de l'Atmosphère ( PPA) de l'agglomération lyonnaise
- Évolution du service des transports

### Conseil du 28 mars 2022 :

- Projet de Bus France Service (MSA)
- Projet d'élargissement du projet de réussite éducative
- Débat d'orientation budgétaire

### Conseil du 11 avril 2022 :

- Tarifs pour les usagers du conservatoire 6/4 pour 2022/2023
- Taux d'imposition 2022
- Approbation des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes 2022
- Approbation des budgets primitifs 2022

Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils sur : <https://www.entre-bievretrhone.fr/documents-de-conseil>

## CAMPING INTERCOMMUNAL - LOCATION DE VAE

Du 26 juin 2022 au 15 septembre 2022, le camping intercommunal de Beaurepaire vous propose un service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE).

Tarifs : 15€ la 1/2 journée - 25€ la journée

### Plus d'information sur :

<https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/culture-sports-et-loisirs/camping-intercommunal-de-beaurepaire>

370 avenue Général-de-Gaulle - 38270 Beaurepaire  
Contacts : 06 45 89 59 88 - 04 74 84 64 89  
Courriel : [camping@entre-bievretrhone.fr](mailto:camping@entre-bievretrhone.fr)



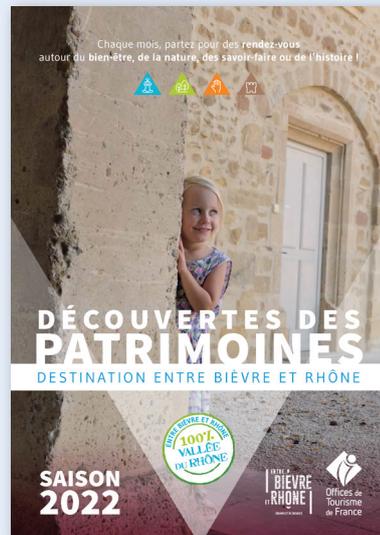
## OFFICE DE TOURISME ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE BEAUREPAIRE

Un nouveau guide est disponible à l'office de tourisme :

24 avenue des Terreaux  
Tél. 04 74 84 68 84  
Courriel : [infos@tourisme-entre-bievretrhone.fr](mailto:infos@tourisme-entre-bievretrhone.fr)

Inscrivez-vous via le site ci-dessous pour recevoir la **newsletter** et connaître les événements et animations locaux de notre Communauté de Communes.

<https://tourisme.entre-bievretrhone.fr/>



**Horaires d'ouverture du 1er mai au 19 septembre 2022 :**  
mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 ; jeudi et samedi de 9h à 12h30

Suivez l'actu de l'Office de Tourisme Entre Bièvre et Rhône, et faites-nous part de vos avis :



@tourismeentrebievretrhone



## REDEVANCE INCITATIVE

### Bracelet vert fluo :

Les bacs munis de serrure ne seront pas collectés s'ils ne sont pas munis de bracelet marquage «EBER» vert fluo. Vous pouvez en faire la demande si vous l'avez perdu à la Communauté de Communes.

### Collectes des déchets :

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés rapidement après la collecte. **Pendant la période estivale le camion passera à partir de 3h le matin.**

- Pour le centre-ville, la collecte est assurée tous les mercredis.

- Pour la zone pavillonnaire, la collecte est assurée tous les 15 jours (sauf du 1er juillet au 31 août où la collecte a lieu toutes les semaines).

Pour plus d'informations : <https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/dechets>

Service de redevance incitative : [ri@entre-bievretrhone.fr](mailto:ri@entre-bievretrhone.fr) ou 04 74 84 67 29

**Pôle de proximité EBER - 28 rue Français à Beaurepaire, deuxième étage de la Mairie :**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h.



## BEAUREPAIRE BIEN ÊTRE

### Produits naturels à base de chanvre

Thés/Infusions - Huiles - Alimentation - Confiserie - E-liquides -  
Cosmétiques - Cristaux - Pour animaux - Fleurs - Produits au CBD

Ouvert du lundi au samedi

De 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

6 place de la Paix - Tél 09 84 18 05 64 ou 06 03 24 20 16

Courriel : [beaurepairebienetre@gmail.com](mailto:beaurepairebienetre@gmail.com)

Facebook : [beaurepairebienetre](https://www.facebook.com/beaurepairebienetre)

Instagram : [beaurepairebienetre](https://www.instagram.com/beaurepairebienetre)



## BURGER GAMBETTA

Repas sur place · Vente à emporter · Livraison

Burgers - Pizzas - Salades - Paninis

Ouvert le dimanche et lundi 18h/21h30,  
mardi, mercredi et jeudi 11h30/13h30 et 18h/21h30,  
vendredi et samedi 11h30/13h30 et 18h/22h30

3 rue Gambetta - Tél : 04 74 56 42 63

Site internet : <https://burger-gambetta.hubside.fr/>

Courriel : [burgergambetta@gmail.com](mailto:burgergambetta@gmail.com)



## ORPI SGI BEAUREPAIRE

### Agence immobilière

Implantée depuis plus de 20 ans à St-Etienne-de-St-Geoirs, et  
depuis cette année à Beaurepaire, l'agence vous accompagne et  
vous conseille tout au long de votre projet immobilier.  
Ouverte les Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h/12h et 14h/18h ;  
le mardi de 14h/18h.

5 rue Gambetta - Tél : 04 82 62 98 15

Site internet : <https://www.orpi.com/sgibeaurepaire/>

Courriel : [sgibeaurepaire@orpi.com](mailto:sgibeaurepaire@orpi.com)



## LA TANIÈRE DE NEFREYA

### La magie & le bien-être réunis

Cartomancie - Radiesthésie - Lithothérapie - Encens - Artisanat -  
Décoration - Accueil de praticiens

Ouvert le mercredi 9h/12h30 et 14h/18h,

Jeudi et vendredi 9h/12h et 14h/18h,

Samedi 9h/12h et 14h/17h30

1 avenue des Terreaux - Tél. 04 74 56 78 36

Courriel : [latanieredenefreya@gmail.com](mailto:latanieredenefreya@gmail.com)

Site : <https://la-taniere-de-nefreya.fr>



## ADIKA MARKET

### Épicerie de proximité

vous propose tout l'essentiel de première nécessité hygiène,  
propreté, alimentation, boissons, pâtisseries, boulangerie, ...

Ouvert 7j/7 même les jours fériés

Du lundi au jeudi 9h/13h et 14h30/00h,

vendredi et samedi 9h/13h et 14h30/02h

et dimanche 9h/13h et 14h30/00h

27 rue de la République - Tél. 07 69 52 04 10

⇒ Pour soutenir et faciliter le développement économique de la ville, nous souhaitons permettre aux nouveaux acteurs de se faire connaître dès leur installation. Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, merci de vous manifester auprès du service communication de la mairie à l'adresse suivante : [servicecom@ville-beaurepaire.fr](mailto:servicecom@ville-beaurepaire.fr)

⇒ Attention: la ville n'a mandaté aucune entreprise pour vendre des pavés publicitaires sur des documents informatifs. Si cela devait-être le cas, le commercial serait détenteur d'une habilitation signée du Maire.

# Etat-civil

(Janvier 2022 à mai 2022)

## NAISSANCES

(avec accord de publication)



|                     |            |
|---------------------|------------|
| GIRAUD Ayden        | 24/02/2022 |
| NIVON-RICHARD Ethan | 06/03/2022 |
| DUTAL Lucas         | 16/03/2022 |
| DEQUIER Nezuko      | 24/04/2022 |
| FOURNET Mia         | 30/04/2022 |
| BELLANGER Louis     | 08/05/2022 |

## MARIAGES



14 mai 2022 :

DIMIER Benoît et  
EL RHAYTI Samia

## DÉCÈS



|                    |            |
|--------------------|------------|
| LOUIS Alice        | 24/01/2022 |
| BURDIN Renée       | 23/01/2022 |
| SEIGLE Georgette   | 30/01/2022 |
| POIZAT Josette     | 29/01/2022 |
| CHENAVIER Marcelle | 01/02/2022 |
| ALLOUARD André     | 11/02/2022 |
| BERLAND Suzanne    | 12/02/2022 |
| GROS Marcel        | 16/02/2022 |
| GALLARDO Philippe  | 17/02/2022 |
| VILLARD Léoncie    | 18/02/2022 |
| COLLION Laurence   | 19/02/2022 |
| CHARRETON Gilberte | 21/02/2022 |
| VACHER Joseph      | 23/02/2022 |
| RAMON Jean         | 02/03/2022 |
| MARTINAU Raymond   | 07/03/2022 |
| DANJEAN Daniel     | 12/03/2022 |
| DUMAS Marcel       | 17/03/2022 |
| CLÉMENT Germaine   | 18/03/2022 |
| VEYRAND Paul       | 24/03/2022 |
| SÉGLAT Robert      | 28/03/2022 |
| COURT Thierry      | 28/03/2022 |
| BOUVIER Suzanne    | 08/04/2022 |
| PERIER Raymonde    | 14/04/2022 |

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| BUISSON Claude        | 26/04/2022 |
| BORSOUKOFF Marie-José | 28/04/2022 |
| JAY Lucette           | 03/05/2022 |
| FRANDON Simone        | 10/05/2022 |

### Beurepairois décédés hors ville :

|                     |            |
|---------------------|------------|
| ASTIC René          | 02/01/2022 |
| MACHON Gaby         | 06/01/2022 |
| BEUFFRE Jean-Pierre | 11/01/2022 |
| MONTEIRO Amandio    | 18/01/2022 |
| FLORES Joseph       | 02/02/2022 |
| DUBAIL Jean Paul    | 07/02/2022 |
| SEBTI Imad          | 14/02/2022 |
| NÉMOZ Georges       | 17/02/2022 |
| ROSTAING Marcel     | 21/02/2022 |
| PARIS Karine        | 03/03/2022 |
| CHAFFARD Fernande   | 11/03/2022 |
| VIVIER Michelle     | 15/03/2022 |

## CONCILIATEUR DE JUSTICE



Monsieur Dominique MATHIAN, Conciliateur de Justice, n'exerce plus ses fonctions au sein de la mairie, il a été remercié pour les services rendus à la population par l'équipe municipale. Il a œuvré depuis plus de dix ans bénévolement.

Le Tribunal de Vienne est en cours de recrutement pour le remplacement du service.

Cependant, vous pouvez vous rapprocher des mairies de ROUSSILLON, SAINT-MAURICE-L'EXIL, LA-CÔTE-ST-ANDRÉ ou VIENNE.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2<sup>ème</sup> tour le dimanche 19 juin 2022.

## KERMESSE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 17h au stade Gaston Barbier - stand animation - restauration sur réservation auprès des enfants ou des membres du Sou des Ecoles.

## COMMÉMORATION DU 5 AOÛT

Rendez-vous place du Jeu de Paume à 17h45 pour se rendre place Yves Pagneux, devant le monument des Fusillés.

## DON DU SANG

Lundi 17 Octobre et Lundi 24 Octobre de 16h00 à 19h30. Pensez à prendre rendez-vous sur le site : [http://mon\\_rdv\\_dondesang.efs.sante.fr](http://mon_rdv_dondesang.efs.sante.fr)

## ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 10 septembre 2022 de 10h à 17h. Accueil des nouveaux habitants à 11h30, merci de vous inscrire en mairie avant le 1<sup>er</sup> septembre.

## Sortir

### FÊTE DE LA MUSIQUE

17 juin / Place de la Gare 20h30

18 juin / Place du Jeu de Paume et Place de la Paix à partir de 15h30

Retrouvez le programme en page 3 et sur <https://www.ville-beaurepaire.fr/>

### CONCERT JAZZ - 8 JUILLET

20h salle du Rocher - entrée gratuite

Deux ensembles vocaux : Livi'zz et Swing System. Coproduction Jazz en Bièvre / Conservatoire de Vienne / Mairie de Beaurepaire

### CARNAVAL INTERCOMMUNAL - 9 JUILLET

L'imprévisible Carnaval 2<sup>ème</sup> édition. Un carnaval artistique tout public avec une parade dans les rues de Beaurepaire, un banquet et un bal. L'événement débutera à 15h au local du secours populaire et vers 18h30 au théâtre de verdure. Pour préparer cet événement, des ateliers gratuits sont ouverts à tous au mois de juin. [www.imprevisible-carnaval.fr](http://www.imprevisible-carnaval.fr)

### FEU D'ARTIFICE - 13 JUILLET

Repas républicain reconduit - salle polyvalente - animations - feu d'artifice - bal. Les détails seront communiqués ultérieurement sur le site municipal et l'application Politeia.

### HISTORY HORSE - 5 - 6 ET 7 AOÛT

Les Grandes Manœuvres - Deuxième Rencontre Interassociative du Cheval d'armes. Programme complet sur la page facebook [Grandes Manœuvres](https://www.facebook.com/GrandesManoeuvres) et sur le site internet : [www.historyhorse.fr](http://www.historyhorse.fr)  
Renseignements : 06.86.49.47.92  
Réservations: [contact@historyhorse.fr](mailto:contact@historyhorse.fr)

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 16 -17 ET 18 SEPTEMBRE

Thème : **Les hôpitaux du Moyen-Âge de XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle à Beaurepaire.** Plus d'informations ultérieurement sur le site de la ville.

## PERMANENCES

### - En Mairie (28 rue Français) :

- C.A.F. : Uniquement sur RDV sur [caf.fr](http://caf.fr) ou au 32 30
- CPAM : Momentanément suspendu
- CARSAT (Service Social) : tous les mardis de 9h à 12h et 13h à 16h - Sur RDV au 04 76 46 11 44 ou [ssocial.vienne@carsat-ra.fr](mailto:ssocial.vienne@carsat-ra.fr) ; accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.
- SOLIHA : 1<sup>er</sup> mercredi du mois sur RDV de 10h à 12h au 07 81 02 94 43
- **ACTIOM Mutuelle Solidaire** : en Mairie de Beaurepaire bureau de permanence au rez-de-chaussée  
**Permanence le 3<sup>ème</sup> Mercredi du mois de 9h30 à 12h. Avec prise de rendez-vous au préalable au 05 64 10 00 48.**

### - Maison des associations 34 avenue Jean Jaurès :

- **Trait d'Union** (médiation familiale) : Mardi et jeudi - Info et rendez-vous au 04 74 85 02 95 ou [traitdunion@osj.asso.fr](mailto:traitdunion@osj.asso.fr)
- **Maison des adolescents** : Sur rendez-vous au 04 74 53 89 21 ou par courriel : [accueil.ir@ado38.fr](mailto:accueil.ir@ado38.fr)
- **Aide à Domicile en Milieu Rural** : du lundi au vendredi de 8h à 12h - Tél. 04 74 79 73 94 ou [admrbeau@fede38.admr.org](mailto:admrbeau@fede38.admr.org)
- **Activités de planification et d'éducation familiale** : (service de la maison du département Bièvre Valloire) Sur rdv uniquement : 06 79 49 02 88
- **JALMAV** (Bénévoles accompagnant les personnes en fin de vie) : Les 1<sup>ers</sup> jeudis de chaque mois, permanence de 17h à 19h - [Jalmaalv38vienne@orange.fr](mailto:Jalmaalv38vienne@orange.fr)
- **Au 214 avenue Charles de Gaulle :**  
**Centre Médico Psychologique pour Adulte :**  
Sur rendez vous uniquement : 04 74 79 00 59

## LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

ZI, Les Fromentaux - Tél. 04 74 84 67 29

- **Période d'été : du 01/04 au 31/10** - Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h - Jeudi de 13h30 à 18h - dimanche fermé - **Plus d'informations :** Courriel : [ri@entre-bievreethone.fr](mailto:ri@entre-bievreethone.fr)  
Site internet : <https://www.entre-bievreethone.fr/services-et-demarches/dechets/decheteries>

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Pendant toute absence prolongée de votre domicile de Beaurepaire, vous pouvez demander de le faire surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir le formulaire qui se trouve sur le site de la ville [www.ville-beaurepaire.fr](http://www.ville-beaurepaire.fr) et l'envoyer par courriel à :

[police@ville-beaurepaire.fr](mailto:police@ville-beaurepaire.fr)

Le formulaire est également disponible à la mairie.